



AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDEDE-DOUSSALA-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-POINTE –NOIRE.

Secteur : **Transports**

Référence de l'accord de financement : **Prêt N° 2100150031593**

N° d'Identification du Projet : **P - ZI - DB0 - 088**

AMI N° **006**/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD.

1. La République du Congo a obtenu un financement Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du «PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDEDE-DOUSSALA-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-POINTE –NOIRE», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif aux **Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du tronçon Dolisie-Kibangou de la route Ndendé-Doussala-Dolisie.**
2. L'objectif global de la mission est d'évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale et d'améliorer la performance environnementale et sociale de l'exécution des activités du projet, par l'identification des écarts aux mesures, normes et bonnes pratiques, en vue de proposer des mesures correctives dans la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale et des plans complets de réinstallation du Projet conformément aux textes en vigueur et aux exigences du SSI.
3. Plus spécifiquement le Consultant sera chargé d'identifier ce qui suit :
 - Les points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) qui ont été respectés ou non ;
 - Les aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;
 - Les risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisés dans le projet;
 - Les pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;

- Les cas de non-conformité aux exigences des politiques de sauvegarde applicables, aux normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;
 - Les impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;
 - Les risques économiques et juridiques encourus ;
 - Les propositions de solutions correctives.
4. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, CV actualisés, diplômes et attestations, coordonnées de personnes de référence, référence de prestations similaires, expérience dans des missions identiques, etc.).
5. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral de l'inclure sur la liste restreinte.
6. Les candidats intéressés peuvent, s'ils le souhaitent, se référer aux TDR de la mission pour de plus amples informations ou écrire à : ceprbaddggt@gmail.com.
7. La durée des prestations est estimée à trente-six (36) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.
8. Les qualifications et expériences minimales requises sont indiquées ci-dessous :
- Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5) en sciences de l'environnement, sciences sociales ou équivalent ;
 - Avoir au moins dix (10) années d'expérience globale dont cinq (5) dans le domaine des évaluations environnementales et sociales ;
 - Avoir participé à au moins trois (3) missions d'audit environnemental et social de projets pendant les cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) pour des projets routiers et similaires ;
 - Avoir réalisé ou participé à au moins une (1) mission dans le domaine des évaluations environnementales et sociales de projets pendant les cinq (5) dernières années ;
 - Avoir une connaissance approfondie des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements nationales en la matière;
 - Avoir une maîtrise sur le plan théorique et pratique des projets financés par la Banque Africaine de Développement et/ou la Banque mondiale et devra en outre maîtriser les exigences de Sauvegardes de la BAD en matière d'étude environnementale et sociale.

9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09h à 15h.
10. Les expressions d'intérêt doivent être déposées en **deux (02) exemplaires** dont un **original et une copie**, sous plis fermés, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03 aout 2020 à 12 heures 30 mn (heure locale)** et porter expressément la mention:

« Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du tronçon Dolisie-Kibangou de la route Ndendé-Doussala-Dolisie »

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
À l'attention de : **BATOUNGUIDIO**, Coordonnateur de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5^{ème} étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ;

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

11. Une liste restreinte de trois à six Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV mis à jour.

Qualifications générales et adéquation pour la mission proposée	35%
Expérience similaire et pertinente dans le domaine d'expertise de la mission, telle que décrite dans les termes de référence	45%
Nombre d'années d'expérience en général	10%
Connaissance de la région et du pays (environnement de la mission)	5%
Total	100%

Fait à Brazzaville, le **30 JUIN 2020**.

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA

